

Deuxième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **GENSER SA, en liquidation, Genève**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
3. Date de la décision: 08.07.2008
4. Echéance de préavis des créances: **27.09.2008**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Blauenstein Norbert-Max, liquidateur, rue Jean-Calvin 12, 1204 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Me Christian Goerg, notaire
1211 Genève 3

(04624204)